



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réunion du Conseil Municipal

(Article L. 2121-7 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal de la commune de VERSON se réunira en séance ordinaire, le

**Lundi 27 janvier 2025 à 20h00,
Salle Pierre Hébert Ateliers de l'Odon**

Fait à Verson, le 21 janvier 2025



La Maire,

Nathalie DONATIN

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 16 décembre 2024
2. PLUi-HM Caen la mer - Présentation en commune avant arrêt
3. Rapport des commissions municipales
4. Compte-rendu de l'activité des conseillers communautaires (art. L 5211-39 al. 2 du CGCT)
5. Rapport des Décisions du Maire (article L2122-23 du CGCT)
6. Affaires communautaires :
 - RLPi - Avis favorable avec une réserve (demande de modification du classement de la rue du Général Leclerc : passage de la ZP3 à la ZP1 afin d'éviter l'implantation d'enseignes lumineuses)
 - Vérifications périodiques - Participation à un marché en groupement de commande avec Caen la mer
7. Affaires financières :
 - Caisse d'épargne de Normandie - Renouvellement du recours à la solution carte achat public en vertu du Décret 2004-1144 du 26 Octobre 2004
 - Service culture - Demande de subvention Francophonie - DRAC 2025
 - Restauration scolaire - Avenant à la Convention actuelle pour bénéficier du Bonus loi Egalim de 1€/repas
8. Conventions :
 - Renouvellement des conventions installations sportives collèges - Département du Calvados
 - CDG14 - Convention d'adhésion au service archives pour deux ans
9. Questions diverses.

Mairie - 29, rue de l'Eglise - B.P. 16 - 14790 VERSON
Tél : 02.31.71.22.00 - mairie@ville-verson.fr